

BACCALAURÉAT 2022 :
AMÉNAGEMENTS DES
ÉPREUVES COMPTE TENU DE
LA SITUATION SANITAIRE

Baccalauréat 2022

publié le 27/02/2022

Descriptif :

Compte tenu du contexte sanitaire, les épreuves du baccalauréat 2022 seront aménagées. Concernant les épreuves de spécialité, l'aménagement consiste notamment à ce que "les épreuves propres à l'attestation du niveau du langue sont annulées, à titre exceptionnel, cette année."

Sommaire :

- Aménagements s'agissant des épreuves de spécialité
- Pour en savoir plus

Le contexte sanitaire entraîne [différents aménagement pour le baccalauréat 2022](#) ↗.

● Aménagements s'agissant des épreuves de spécialité

- Tous les sujets seront aménagés de façon à ce que chacun, selon sa spécialité, puisse disposer d'un choix de questions ou d'exercices ;
- Les deux jours précédant les épreuves seront consacrés, dans les établissements, aux révisions des examens, les élèves de terminale n'ayant que leurs cours de spécialité ;
- Les épreuves propres à l'attestation de niveau de langue sont annulées, à titre exceptionnel, pour cette année.

● Pour en savoir plus

- Aménagements s'agissant de la voie professionnelle
- Aménagements s'agissant de l'éducation physique et sportive
- Aménagements s'agissant de l'épreuve anticipée orale de français en 1ère générale et technologique

► [Baccalauréat 2022 : aménagements des épreuves compte tenu de la situation sanitaire](#) ↗



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.